

Working Paper
2016 • 6



Développement et Sociétés

L'expertise du développement à l'épreuve du genre : une professionnalisation

Tania Angeloff

L'expertise du développement à l'épreuve du genre : une professionnalisation réflexive en marche

Tania Angeloff (IEDES-Université Paris 1-Panthéon Sorbonne ; UMR 201 Développement et Sociétés) – Texte à paraître « **Le genre : une expertise comme une autre ?** » (**Gender: an expertise like any other?**) dans Verschuur Christine *et al.* », in Verschuur Christine, *Qui sait ? Circulation des savoirs féministes en développement et expert-es genre*, 16 p.

Résumé : En quoi l'expertise du genre diffère-t-elle d'autres formes d'expertise et quelles seraient ses spécificités ? Les étapes vers la carrière d'experte en genre, qui se décline dans une écrasante majorité au féminin, sont peu balisées et peu institutionnalisées et l'expertise y est hétérogène. Entre spécialistes des politiques publiques « ouvertes au genre », expertes formées à l'Université aux « Etudes Genre », (anciennes) militantes féministes et celles qui travaillent sur des secteurs où les rapports sociaux de sexe sont déterminants et incontournables – santé, éducation, travail – intègrent systématiquement le genre dans l'analyse, multiples sont les trajectoires et les pratiques. Malgré tout, les études laissent apparaître une continuité plus grande qu'on ne pourrait le penser entre ces figures d'expertes. Elles soulignent aussi une perméabilité entre la théorie féministe – notamment autour de la *standpoint theory* et les approches postcoloniales intersectionnelles – et la professionnalisation des expertes.

Putting the Expertise in development to the test of gender : a reflexive and professional process in progress

Summary : How does gender expertise differ from other forms of expertise and what might be its specificities? The career phases of the gender expert, which in an overwhelming majority of cases concern women, are poorly marked and little institutionalized, and the expertise is heterogeneous. Between specialists from public policy who are "open to gender", experts formally trained at University in "Gender Studies", (former) feminist activists, and those who are working in sectors where gender relations are decisive and unavoidable - health, education, work – those who systematically integrate gender in their analysis, trajectories and practices are diverse. Nevertheless, different studies reveal a greater continuity than one might think between these experts. They also point to a certain permeability between feminist theory – most notably standpoint theory and intersectional postcolonial approaches - and the professionalization of the experts

En mai 2013, lors d'une conférence prononcée à l'Université de Chicago sur les théories et les pratiques féministes, Angela Davis attirait l'attention sur l'articulation constitutive au mouvement féministe entre : d'une part, théories et actions, d'autre part conscience de genre, de classe, de race, de colonialisme, de post-colonialités et sexualités.

“Le féminisme signifie tellement plus que l'égalité de genre, et il implique tellement plus que le genre (...). Il doit inclure une conscience du capitalisme, du racisme, du colonialisme et des post-colonialités, ainsi qu'une capacité et davantage de genres que nous ne pourrions en imaginer, et plus de sexualités que nous ne pourrions jamais en nommer. Le féminisme nous a aidé-e-s non seulement à identifier toute une série de connexions entre des discours, des institutions, des identités et des idéologies, que nous avons tendance à considérer séparément. Il nous a aussi aidé-e-s à développer des stratégies épistémologiques et pragmatiques qui nous transportent au-delà des catégories « femmes » et « genre » Et les méthodologies féministes nous obligent à explorer des liens qui ne sont pas toujours apparents. Et elles nous poussent à habiter des contradictions et à découvrir ce qui est constructif dans ces contradictions. Le féminisme insiste sur les méthodes de pensée et d'action qui nous pressent à penser ensemble des phénomènes qui semblent séparés et à désagréger les processus qui semblent aller de pair¹.

Dans la réflexion de cette théoricienne et militante féministe et antiraciste, première figure publique spécialiste des identités imbriquées de genre, de classe, de race, du post-colonialisme, des sexualités – et de tout ce qui demeure largement un impensé social et scientifique en matière identitaire, le lien entre théorie scientifique et action politique apparaît au fondement des questions de genre (1981). Dans la pensée et l'action de Davis, cette articulation n'est ni un écueil scientifique, ni une contradiction de l'action, ou plus exactement, le féminisme,

¹ " *Feminism involves so much more than gender equality and it involves so much more than gender(...). It has to involve a consciousness of capitalism and racism and colonialism and post-colonialities, and ability and more genders than we can even imagine and more sexualities than we ever thought we could name. Feminism has helped us not only to recognise a range of connections among discourses and institutions and identities and ideologies, that we often tend to consider separately. But it has also helped us to develop epistemological and organising strategies that take us beyond the categories 'women' and 'gender'. And feminist methodologies impel us to explore connections that are not always apparent. And they drive us to inhabit contradictions and discover what is productive in these contradictions. Feminism insists on methods of thought and action that urge us to think things together that appear to be separate and to disaggregate things that appear to naturally belong together.*" <https://beyondcapitalismnow.wordpress.com/2013/08/08/angela-y-davis-feminism-and-abolition-theories-and-practices-for-the-21st-century/> consulté le 14 mars 2016. C'est moi qui souligne (NDA).

pour elle, consiste à « habiter cette contradiction ». Cette citation résume précisément la problématique de la relation entre genre et expertise dont ce chapitre entend souligner la singularité. En effet, si la majorité des sociologues de l'expertise (Trepos, 1996 ; Collins, 2007 ; Delmas, 2011) ont tendance à, sinon opposer, du moins chercher à délimiter les frontières entre sciences et expertise, le genre en tant que paradigme et prisme d'analyse transversale, autant instrument heuristique que moteur pour l'action politique, semble remettre en cause cette délimitation stricte. De même, comme le rappelle Anne Le Naëlou (1994), le fondement du développement, aussi bien dans ses grandes instances internationales qu'à son échelle locale, repose sur de l'expertise, comprise comme « monopole légitime d'une compétence attestée fondée sur la spécialisation d'un savoir et la délégation d'une autorité légale » (Max Weber cité par Le Naëlou, p.1). Les différents textes de Christine Verschuur, de Françoise Grange Omokaro et de Rahel Kunz et Ruxandra Stoicescu évoquent des contextes d'expertise géographiquement très divers (Colombie, Mali et Népal) qui pourtant ont vocation à présenter l'expertise et les experts du genre davantage en continuité qu'en rupture avec ses théoriciens et théoriciennes. Ce continuum est sans doute lié à l'objet lui-même, le genre serait « plus que le genre », comme le souligne Angela Davis. Il s'explique en outre par la transversalité et l'ubiquité du genre qui oblige à penser les mécanismes de la domination masculine de manière imbriquée à l'ensemble des rapports de force dans la société : la classe, la race, la sexualité, la colonialité, ce que Kimberlé Crenshaw (1991) a nommé, quelques années plus tard, l'intersectionnalité.

Dans ce texte, je souhaiterais revenir sur l'articulation entre genre et expertise en dégagant quelques pistes problématiques pour m'interroger sur les liens qui les unissent en posant la question de la spécificité du genre dans et par l'expertise. En d'autres termes, les expert-e-s du genre sont-elles des expert-e-s comme les autres ? Quelles questions spécifiques le genre, en tant que modèle conceptuel et

d'analyse, adresse-t-il à l'expertise et, inversement, comment l'expertise du genre interroge-t-elle cet outil heuristique qu'est le genre ?

1/ Sociologie de l'expertise et expertise du genre

Les différentes recherches portant sur l'expertise du genre en Colombie, au Mali et au Népal, présentent des éléments communs avec la sociologie de l'expertise, telle qu'elle a été formalisée, en France (Trepos, 1996). C'est une sociologie qui met l'accent sur la nature transitoire et instable de l'expertise qui prend forme et signification dans le cadre d'une « épreuve », autrement dit d'une situation qui à la fois engage et qualifie les personnes et les objets qu'elles étudient. A cette différence près, qu'en matière de genre, ce double mouvement d'engagement et de qualification semble mettre au défi la neutralité axiologique défendue par les héritiers de Max Weber, une neutralité des jugements de valeur comme garante de la scientificité du propos. L'expertise dans le genre nous renvoie donc à la contradiction évoquée plus haut, j'y reviendrai plus loin.

Pour Trepos et d'autres sociologues de l'expertise (Brint, 1996, Delmas, 2011, Dumoulin *et al.* 2005), la figure de l'expert-e représente le résultat d'un processus, différent d'un processus professionnel classique, tel qu'étudié dans la sociologie interactionniste des professions conceptualisée par Everett Hughes (1992 (1952)) et Georges Freidson (1986). Pour les interactionnistes des professions, une occupation se constitue en champ professionnel établi par une série d'étapes, consacrées institutionnellement par un langage commun, des rites de passage symboliques (le fameux « passage derrière le miroir » qui s'opère par l'intégration d'une école, le port d'un uniforme ou d'une blouse, etc.), une opposition entre sacré et profane, consacrée notamment par une certification, bref, par une institutionnalisation légale (Hughes, 1992). Or, cette théorie des professions ne fonctionne pas ici, en raison du caractère instable de l'expertise : l'expertise ne représente pas un champ constitué une fois pour toute, ni un marché du travail fermé (Paradeise, 1984). Trepos montre, en effet, que l'expert-e recourt à des

instruments incorporés qui se construisent à mesure, et qui construisent la légitimité qu'il ou elle mobilise dans le temps et dans l'espace, comme le souligne le texte de Rahel Kunz et Ruxandra Stoicescu. La sociologie des professions de Hughes et de l'école de Chicago ne suffit donc pas à rendre compte de la professionnalisation du métier d'expert qui ne se construit pas par une succession d'étapes linéaires dans la carrière. Christine Verschuur, cite l'exemple d'une nonne colombienne qui évoque son parcours de « militante antiviolence » avant de devenir « militante féministe » ; elle montre ainsi que les étapes vers la carrière d'experte en genre sont peu balisées et peu institutionnalisées. Cela est partiellement vrai pour d'autres types d'expertise, où l'on repère néanmoins plus souvent un espace commun de savoirs et compétences dans la carrière qu'on ne retrouve pas nécessairement chez les expertes du genre. La problématique de l'expertise du genre permet ainsi d'interroger la sociologie des professions et des phénomènes de professionnalisation de manière plus radicale que l'expertise en général.

Toutefois, il existe des points communs avec l'ensemble des expertises : par exemple, quel que soit l'objet de l'expertise, les savoirs relèvent plus souvent d'interactions avec un terrain que d'une certification académique stricte de compétences labellisées (parfois par auto-consécration) en opposition avec des savoirs profanes que cette dernière valorise peu (Berebi-Hoffman et Lallement, 2009). Ces auteurs montrent, en outre, que le savoir spécifiquement académique n'est pas dépourvu d'interactions : il apparaît seulement moins en prise avec les politiques publiques, voire avec le terrain (que les chercheur-e-s sont obligé-e-s de quitter régulièrement pour présenter et publier leurs recherches auprès du groupe des pairs, et afin d'enseigner, pour les chercheur-e-s qui sont aussi des universitaires). En outre, pour les chercheur-e-s patenté-e-s au sein de l'institution de la recherche, c'est-à-dire diplômé-e-s de l'université, ayant passé le rite de passage de la thèse de doctorat, puis de la qualification (en ce qui concerne le

système universitaire français), enfin celui du recrutement à l'université ou dans un centre de recherche, le spectre de la subjectivité guette toujours. Interagir avec les politiques publiques, c'est donc risquer la confusion entre le métier de chercheur-e et celui de politique, et donc risquer de déroger en matière de d'objectivité et de neutralité (Weber, 1919). Quant à la recherche appliquée, elle jouit d'un statut quelque peu particulier dans la mesure où elle est souvent assurée soit par des chercheur-e-s en poste, soit par des « transfuges de la recherche », qui sont passé-e-s par les étapes de la recherche et ont quitté la filière de la fonction publique pour devenir des chercheur-e-s privé-e-s, consultant-e-s ou expert-e-s. Cependant, elle n'est pas pour autant exempte de soupçons et de risques de subjectivité, surtout quand les chercheur-e-s sont employé-e-s par l'organisation à l'initiative du diagnostic de la recherche-action.

Mais là où la sociologie classique voit une aporie, les sciences sociales du genre proposent une porte de sortie heuristique. En effet, les théoriciennes féministes (Alcoff et Potter, 1993) ont montré que l'objectivité, en tant que concept, relevait d'une idéologie scientiste largement androcentrée, et d'une volonté de toute puissance des scientifiques dans un rapport sacralisé à la vérité qui toujours échappe. C'est une des raisons pour lesquelles le genre et le féminisme sont perçus comme des mouvements scientifiques et sociaux dérangeants et subversifs. Ils dénoncent précisément ce je qualifierais ici « d'infantilisme intellectuel ». L'objectivité n'existe pas, aucun objet de recherche n'est neutre. Prétendre le contraire dans un esprit tartuffe en cachant cet objet que nous ne saurions voir parce qu'il met à mal notre besoin de vérité relève de l'hypocrisie ou de l'immaturité épistémologique. Tandis que l'assumer pleinement dans une réflexivité rigoureuse représente le meilleur moyen de tendre vers la neutralité, tel est le fondement de la théorie située ou *standpoint theory* (Harding in Alcoff et Potter, 1993). En résumé, le risque de collision entre science et politique publique ne constitue pas une limite en matière de genre, mais au contraire un point

d'ancrage réflexif, assumé, malgré le soupçon que fait peser la mise au jour de la frontière ténue entre engagement et distanciation (Elias, 1983).

Les textes de Christine Verschuur, Françoise Grange Omokaro, autant que celui de Rahel Kunz et Ruxandra Stoicescu interrogent par ailleurs les « frontières de l'expertise » (Lima, 2009). Entre expertise technique et politique, ces frontières sont souvent mouvantes. En matière de genre, comme pour les autres domaines, mais de façon sans doute plus consciente, voire revendiquée depuis les années soixante-dix où même le « personnel » est pensé comme « politique », l'expertise se constitue en répertoire de l'action politique.

Or, ce brouillage aux frontières pose parfois problème aux expertes du genre quand on les interroge sur leur trajectoire. C'est sans doute ainsi qu'il convient d'entendre l'assertion d'une des militantes rencontrées par Christine Verschuur :

« Je ne suis pas une experte genre »

Une telle affirmation attire l'attention sur la définition, sur le vocabulaire de la recherche, mais aussi celui des « expertes » interviewées. Françoise Grande Omokaro, quant à elle, préfère parler de « spécialistes ». Mais alors, quels sont les enjeux et les implications de ce champ sémantique « d'expertise »? Sans remonter à Michel de Montaigne, qui en 1580 aurait forgé le terme pour désigner juridiquement toute personne choisie pour ses compétences techniques (Delmas, 2011, p. 4), l'expertise désigne effectivement les spécialistes d'un domaine, avec une dimension directement pratique et politique, tandis que la figure du ou de la spécialiste mettrait l'accent sur l'extériorité par rapport à son objet, sur une plus grande distance, donc un moindre engagement militant, une sorte de position de surplomb, sous la caution de la science. Dans ces conditions, parler d'expert-e-s du genre engage une réflexion sémantique sur l'usage du terme : qui l'emploie ? Dans quelles circonstances ? Au nom de quoi ? Quelle(s) définition(s) chercheur-e-s et actrices mettent-elles derrière ce terme ? En quoi une universitaire peut-elle se dire qu'elle est ou n'est pas une experte ?

2/ Le genre dans et par l'expertise

Les recherches sur les expert-e-s en genre conduisent ainsi à deux types de questionnements : d'une part, en quoi l'expertise du genre diffère-t-elle d'autres formes d'expertise et quelles seraient ses spécificités ? D'autre part, en quoi est-elle comparable à des processus rencontrés dans les études de genre par de chercheur-e-s qui ne sont pas considéré-e-s comme des expert-e-s du point de vue des politiques publiques ?

Si l'on a déjà partiellement répondu à la première question, la seconde reste entière. Or, à écouter les témoignages d'expertes du genre, on ne peut s'empêcher de noter des points communs entre expertes du genre et chercheuses en études de genre. C'est volontairement que je féminise ici ces substantifs car, d'une part l'expertise et la recherche sur le genre sont assumées par une écrasante majorité de femmes, d'autre part, la question de leur légitimité ne se pose pas de la même manière lorsque l'on est un homme et lorsque l'on est une femme.

Être ou ne pas être un-e « expert-e genre »...

Comment définir l'expertise en genre ? Thompson et Prügl, dans leur enquête sur les expertes en genre, optent pour la définition suivante : « tout champ de travail en relation avec les questions de genre dans les organisations internationale, intergouvernementales et les ONG internationales » (2015, p. 9). Pour les besoins de la recherche et désireuses d'éviter la dispersion des situations et des réponses, elles excluent volontairement les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales, les employés des ONG nationales et régionales, ainsi que les militantes bénévoles d'associations féministes. Leur définition de la fonction d'expert-e en genre souligne, en outre, un niveau certifié de professionnalisation. Une acception plus large du terme comprendrait donc l'ensemble des catégories recensées.

Ces auteurs soulignent d'ailleurs le caractère hétérogène des expertes en genre : certaines sont des « généralistes du genre » dans les politiques publiques ; d'autres sont spécialisées sur le genre et étudient les problématiques uniquement sous ce prisme ; une troisième catégorie renvoie aux expert-e-s ayant une double compétence (en santé et genre, en éducation et genre, etc.). Mais peut-être l'aspect le plus intéressant dans cette partie de leur enquête concerne-t-il les termes alternatifs retenus par quelques-unes de celles identifiées comme étant des experts

en genre et qui préfèrent se désigner comme : « conseiller-e en genre » (*gender advisor*), « analyste en genre », (*gender officer* qui peut être traduit par « responsable des questions de genre »), et *gender scholar* pour « universitaire ou chercheur-e en études genre ». Enfin, d'autres « expertes » interrogées mobilisent l'adjectif « genre » comme épithète homérique d'une fonction : « Formatrice en genre et diversité » (ou encore, dans le champ de la formation, des termes très techniques tels que *Certified Participatory Gender Audit Facilitator* (animateur/trice certifié-e d'audits participatifs de genre).

Il est intéressant de constater que l'expérience de cette thématique sur le terrain de l'expertise, sans nécessaire formation préalable, construit l'identité professionnelle de l'expertise en genre, au même titre que la reconnaissance par le groupe des pairs. La plupart, modestement (par un effet peut-être sexué où les femmes tendent à ne pas valoriser leurs compétences à l'égal des hommes), ou encore par stratégie de reconnaissance professionnelle, préfèrent se désigner accessoirement comme des praticiennes du genre en mettant en avant leur domaine de compétence : le droit, le travail, la santé, l'éducation, le climat, les conflits, etc. « *Je me vois comme une économiste*, répond ainsi l'une des personnes interrogées, *travaillant sur les questions de genre. Je préférerais ne PAS m'identifier seulement à une experte en genre car je considère que mon travail s'inscrit (avant tout) dans ma discipline* » (citée par Tompson et Prügl, p. 11).

En résumé, l'idéal-type de l'expert-e en genre renvoie à une palette de situations, désignations et identifications qu'on pourrait décliner en plusieurs catégories :

- les expertes qui revendiquent leur expertise (par la formation reçue à l'université, par expérience professionnelle, ou par la nature du travail et la fiche de poste) ;
- les expertes identifiées comme telles par les chercheuses mais qui sont dans le déni de leur expertise ou ne se reconnaissent pas dans le terme ;
- les expertes qui s'ignorent par modestie ou stratégie de carrière ;
- les militantes qu'elles soient bénévoles ou pas.

Ces catégories ne sont pas étanches tant du point de vue diachronique de la trajectoire que du point de vue synchronique (par l'autodéfinition de soi, sous l'impulsion du moment).

Ces désignations se retrouvent dans les autres types d'expertise. Elles sont donc largement contextuelles et dépendent de la personne à qui l'on s'adresse, du champ professionnel dans lequel on entend s'inscrire au moment de la présentation de soi, de la plus ou moins grande valorisation du genre en tant que problématique sociale ou en tant qu'identité professionnelle, de l'âge, du statut, de la classe, de la trajectoire, de toute une palette de déterminants sociodémographiques. Cependant, à la différence d'autres domaines de compétences, les expertes du genre souffrent d'un stigmate lié à leur objet : le genre, encore considéré comme subversif, a-scientifique, politiquement correct mais inutile, secondaire, j'en passe et des meilleurs.

Le genre dérange, le genre déroge car le genre, en s'intéressant à l'équilibre des rapports entre les hommes et les femmes, donne une visibilité à ces dernières qui perturbe l'ordre des sexes, d'où les résistances multiples (Angeloff, Mosconi, 2014). Dès lors, s'intéresser à un objet social encore trop souvent considéré comme mineur, malgré leur parité numérique à l'échelle de la planète, minorerait et déprécierait celles qui l'étudient, le déconstruisent, l'interrogent et qui sont, dans une écrasante majorité, des femmes. En effet, les hommes travaillant sur le genre ne semblent pas connaître le même sort : d'une part, ils demeurent très minoritaires, et une enquête sociologique sur les sciences sociales du genre tendrait à montrer que, parmi ce petit nombre d'hommes, peu d'entre eux restent concentrés sur l'objet « rapport de genre du point de vue des femmes ». Certains viennent aux études de genre en s'intéressant aux questions sexuelles, voire homosexuelles, dans les départements qu'on nomme à présent les Gay ou queer studies outre-Atlantique et Outre-Manche. D'autres bifurquent vers l'objet plus récent des masculinités, y compris dans le monde francophone. Même quand ils s'intéressent à la domination masculine, tout se passe comme si le fait d'être un homme leur donnait plus de crédit (Perrot, 1999).

Or, de manière tout à fait intéressante, les témoignages d'expertes en genre révèlent un soupçon d'illégitimité du fait de l'objet de leur expertise : les femmes et les inégalités de genre. Une fois de plus, l'expertise, en la matière, relève très rarement d'hommes, plus souvent de femmes, actrices toujours perçues comme *a priori* moins légitimes dans l'espace politique, social et intellectuel, du fait d'un objet d'investigation socialement déconsidéré, source de malentendu, ou encore largement méconnu.

Pour pallier cette illégitimité, il y a quelques années, des chercheuses anglo-saxonnes ont d'ailleurs souligné, la nécessité d'intégrer les hommes à la réflexion et à l'action politique sur le genre (Cornwall, 1997, Palmieri, 2013). Elles ont recommandé cette intégration volontaire, malgré le risque qu'elle présente en

matière de reproduction générée de la division du travail et du prestige (Ruxton et van der Gaag, 2013).

La part du genre dans et par l'expertise soulève donc des questions à la fois épistémologiques (de construction des savoirs) et méthodologiques : qu'est-ce que travailler sur les rapports de genre implique de différent en termes de méthode de travail lorsque l'on est universitaire (en dehors du champ professionnel de l'expertise) ou lorsque l'on est expert-e (en dehors du champ universitaire) ? Les hommes et les femmes, occupant des places différentes dans l'espace public produisent-ils les mêmes expertises sur le genre ? En outre, les expertises qu'ils produisent, quand ils les produisent, ont-elles le même effet sur les récipiendaires ? En effet, l'expertise actualise un processus de production de jugement, de classement (Berebi-Hoffman, Lallement, 2009, Lima, 2009). Dans ces conditions, la légitimité des expert-e-s se révèle garante de la légitimité de leur expertise.

A cet endroit, l'origine géographique des savoirs sur le genre, en priorité non nécessairement produits mais recensés dans les pays du Nord, et selon les normes académiques dominantes, à savoir les canons anglo-saxons, est-elle déterminante dans la construction de l'expertise en tant que champ professionnel légitime promoteur de connaissances reconnues comme pertinentes ?

3/ Expertise du genre et décolonisation des savoirs

Si, d'un point de vue géographique, cette décolonisation des savoirs n'a pas la même portée et ne présente pas les mêmes enjeux en fonction des différentes histoires coloniales, elle semble cependant s'inscrire dans un processus comparable. En d'autres termes, être un-e expert-e local-e sur le genre en Colombie, au Mali, au Népal, ou encore en Chine, pose la question des savoirs mobilisés et de leur influence occidentale, voire de leur prisme d'analyse occidentalo-centrée, mais en l'inscrivant dans des histoires politiques et coloniales

très diverses. Dans le cas de la Colombie, la décolonisation est à opérer avec l'Amérique du nord, aux savoirs si hégémoniques que l'histoire des féminismes latino-américains est longtemps restée ignorée ou minorée (Verschuur, 2010, Verschuur et Destremau, 2012). Au Mali, cette même prise de distance critique se fait par rapport à la France, ancien pays colonisateur (de 1892 à 1960), où certaines élites continuent de venir étudier et où les expert-e-s sont parfois issues de pays européens francophones. Quant à la Chine, elle occupe une place à part qui n'est pas exempte d'une forme de colonisation des savoirs, bien qu'elle n'ait pas été colonisée à proprement parler, en dehors de la politique de la porte forcée lors des guerres de l'opium (1840-1842) et de l'époque des concessions étrangères à Shanghai qui prennent fin au début de la seconde guerre mondiale. Longtemps repliée sur des valeurs maoïstes égalitaristes, qui proclamaient l'égalité entre les sexes, l'expertise féministe reste mâtinée d'idéologie socialiste, par le biais de la puissante Fédération des femmes de Chine, tout en croisant le point de vue d'universitaires chinoises ayant étudié dans de prestigieuses universités anglo-saxonnes où elles ont, pour certaines, trouvé un poste (Angeloff, 2012).

En mobilisant fortement la perspective intersectionnelle (Crenshaw, 1991), les différents textes évoquent tous, en filigrane, la parole « subalterne » des expert-e-s en genre.

Subalternité par rapport à l'occidentalisation des savoirs, subalternité eu égard au groupe des experts et des décideurs politiques de sexe masculin, subalternité, enfin, face à l'hégémonie des savoirs académiques légitimes qui occupent le haut du pavé et ont une prétention à la connaissance que ses acteurs et ses actrices dénie parfois aux expert-e-s, soupçonnés de subjectivité ou de collusion d'intérêt avec les bailleurs de fonds. Si Spivak (1988) évoque une subalternité au carré², on la

² *Qu'est-ce que la « subalternité » ? C'est la condition du dominé en tant qu'il est soumis à une forme d'aliénation au carré, objectivation non seulement sociale mais cognitive, au sens d'une lacune dans la connaissance de soi, et de son rôle réel dans la lutte politique. Le subalterne est l'angle mort du processus historique. Il est celui que réduisent au silence les forces du pouvoir, qu'il soit religieux, colonial, ou*

rencontre ici « à la puissance quatre » : vis-à-vis des hommes, vis-à-vis des professionnels de l'action publique, au regard de l'occident, et face à l'institution universitaire. Pour les expertes, sortir du sentiment de subalternité revient à s'émanciper d'un savoir considéré comme légitime, tel qu'il est véhiculé au sein de l'institution académique. La récurrence de la phrase « *Je ne suis pas une experte (genre)* », aussi bien dans l'enquête de Verschuur que dans celle de Thompson et Prügl, est également à entendre dans cette perspective de décolonisation des savoirs institués, par la revendication implicite d'un savoir non-académique assumé comme tel. L'ironie réside ici dans le fait que cette légitimité hégémonique, dont souhaitent se démarquer les professionnelles du genre, est régulièrement mise à mal dans les études de genre par les autres domaines des sciences sociales, comme au sein de la société en général, encore largement atteints d'une cécité aux problématiques du genre (*gender blindness*).

L'émancipation qu'entendent faire les expertes du genre face à la colonisation des savoirs, renvoie, *in fine*, au statut et à l'usage de l'expertise. L'expertise se conçoit comme un outil à plusieurs titres : un outil politique (de résistance politique) et un instrument de politique publique. Mais elle s'appréhende également comme un outil épistémologique, c'est-à-dire un outil de construction de la connaissance, d'une connaissance autre que le savoir institué dans le monde de la recherche académique. L'altérité du point de vue (penser autrement et d'un autre lieu que les universitaires) est alors pleinement assumée par les expert-e-s, voire revendiquée, pour éviter l'aliénation géographique (les Suds face au Nord) et statutaire (consultant-e face à chercheur-e), que cette subordination soit réelle ou imaginaire et symbolique. En effet, bon nombre de chercheur-e-s des Suds sont encore formé-e-s en occident ou aux théories féministes occidentales et certain-e-s chercheur-e-s peuvent avoir la double casquette, universitaire et d'expertise.

économique, mais aussi celui que disent « représenter » le militant et son modèle juridico-politique occidental de la Libération. » (citée par Cusset, 2005 (2003), p. 156-157).

En outre, l'expertise représente un acte politique, peut-être plus efficace que la recherche « pure » et déconnectée de l'action, en tant que produisant ou restituant un savoir fortement en lien avec l'action publique et immédiatement utilisable, alors que les productions scientifiques sont souvent condamnées à demeurer dans la confidentialité du petit cercle académique. Le travail d'expert-e serait aussi, dans ces conditions, l'affirmation d'un acte politique, même s'il existe des tensions entre expertise et politique, comme le montrent les exemples des enquêtes conduites au Mali, en Colombie, et au Népal.

En dernier lieu, l'expertise en genre se veut un outil méthodologique original, un chemin de traverse hors des sentiers battus purement théoriques, par l'application directe de ces théories « sur le terrain ». Un exemple : l'approche intersectionnelle sature le discours des expertes en genre qui mobilisent cette théorie dans leur démarche et cherchent à la voir à l'œuvre dans les objets de leur expertise, permettant d'actualiser la théorie de l'intersectionnalité dans et par la pratique de l'observation.

Cependant, l'on touche sans doute ici aux limites de l'expertise qui confine au « paradoxe de l'observateur » (Labov, 1972) et à la tension entre « engagement et distanciation » (Elias, 1983). L'expertise n'est pas exempte de cette proximité avec le terrain, ni des effets qu'elle produit sur son terrain d'investigation. Certes, toutes les chercheur-e-s en sciences sociales se confrontent à cette dimension paradoxale, mais avec une différence: l'expertise se revendique « avant tout » tournée vers l'action, et la nuance est de taille. Tournée vers la pratique politique et l'action publique, là où la recherche s'arrête au seuil de l'entreprise politique et le clame haut et fort par souci de neutralité axiologique, l'expertise risque-t-elle d'être identifiée à son objet, sans distance critique suffisante ?

*

En conclusion, il n'est pas de réponse facile, univoque, ni tranchée à la question de savoir « comment décoloniser les savoirs ? ». Il s'agit d'une question méthodologique et épistémologique forte qui nous renvoie à un occidental-

centrisme, mais plus largement à un ethnocentrisme auquel les études genre n'échappent pas.

Cependant, au-delà de l'analyse du métier d'expert-e et de ses différences avec un savoir strictement académique, c'est-à-dire qui n'aurait pas vocation à déboucher directement sur une politique publique, je souhaiterais mettre l'accent davantage sur ce qui relie expertes et universitaires, au lieu de souligner les oppositions des deux métiers. Autrement dit, une fois n'est pas coutume, il s'agit de dégager les continuités entre expertise et savoir académique qui se révèlent plus nombreuses que les oppositions et les ruptures d'une pratique sociale à l'autre.

Pourquoi cette prise de risque épistémologique ? Parce qu'à l'instar du « féminisme artisanal » des expertes, au sens noble du terme, en tant qu'universitaire, cela me pousse à envisager une manière « décalée » de produire de la recherche (et d'enseigner). Passée au crible de la réflexivité, cela permettra peut-être de renouveler outils, méthodes, théories et productions scientifiques, même modestement, tout en respectant, dans le même temps, les critères académiques. Une recherche s'invente chemin faisant. Par les objets et les méthodes qu'elle met au jour, elle dérange un certain ordre conformiste scientifique et pédagogique, dans la mesure où elle n'entre pas dans les catégories ordinaires de l'analyse et des discours, ou ne mobilisent pas des répertoires de démonstration scientifique « classique ». Mais la décolonisation des savoirs ne s'inscrit-elle pas dans cette prise de risque, dans un héritage foucauldien qui entend dénoncer le lien entre savoir et pouvoir, dans un esprit de liberté où l'on n'aurait pas, une bonne fois pour toutes, à s'inscrire et se reconnaître de manière univoque dans la figure de l'expert-e ou de la chercheur-e ?

Bibliographie :

Angeloff Tania et Mosconi Nicole, 2014, "Enseigner le genre: un métier de Pénélope?", in Travail, Genre et Sociétés, 31/2014, p. 21-27.

- Angeloff Tania, 2012, « Le féminisme en République populaire de Chine : entre ruptures et continuités », in *Revue Tiers Monde, Féminismes décoloniaux, Genre et développement*, n° 209, janv-mars, p. 89-106.
- Berrebi-Hoffmann Isabelle, Lallement Michel, 2009, « À quoi servent les experts ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2009/1 (n° 126), p. 5-12.
- Brint Steven, 1996, *In an Age of Experts. The Changing Role of Professionals in Politics and Public Life*,
- Collins Harry, 2007, *Sociology of Scientific Knowledge*,
- Cornwall Andrea, 1997, « Men, masculinity, and Gender Development », *Gender and Development*, Vol 5, No. 2, June 1997, p. 8-13.
- Crenshaw Kimberlé, 2005 (1991), « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur », in *Cahiers du genre*, n° 39, (« Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, 1991, vol. 43, n° 6, p. 1241–1299).
- Cusset François, 2005 (2003), *French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux Etats-Unis*, La Découverte, Paris.
- Delmas Corinne, 2011, *Sociologie politique de l'expertise*, La Découverte, Repères.
- Dumoulin Laurence, Labranche Stéphane *et al.*, 2005, *Le recours aux experts. Raisons et politiques*, Grenoble, PUG.
- Eias Norbert, 1983, *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Fayard, Paris.
- Fee Elisabeth, 1981, Is feminism a threat to scientific objectivity?, *International Journal of Women's studies* , vol4, n°4, p378-392.
- Freidson Eliot, 1986, *Professional Powers*, Chicago University Press.
- Harding Sandra, 1993, "Rethinking Standpoint Epistemology: What Is 'Strong Objectivity'?" in Linda Alcoff et Elizabeth Potter, *Feminist Epistemologies*, p. 49-82.
- Hughes Everett, 1992, *Le regard sociologique*, EHESS, Paris.
- Labov William, 1972, *Language in the Inner City : studies in the black English vernacular*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- Le Naëlou Anne, 1994, « L'expertise à l'œuvre : le cas de la coopération européenne en Bolivie », *Bulletin de l'APAD*, 8/1994, mis en ligne le 22 novembre 2007, URL : <http://apad.revues.org/1853>.
- Lima Léa, 2009, « Les frontières de l'expertise », *Cahiers internationaux de sociologie* 2009/1 (n°126), p. 149-155.

Palmieri Sonia , 2013, « Sympathetic advocates: male parliamentarians sharing responsibility for gender equality », *Gender and Development*, 21:1, p. 67-80.

Paradeise Catherine, 1984, « La marine marchande française : un marché du travail fermé ? » in *Revue française de sociologie*, 25-3, p. 352-375.

Michelle Perrot, 1999, « Autour du livre de Pierre Bourdieu La domination masculine », *Travail, genre et sociétés n°1*, p. 202-207.

Ruxton Sandy et van der Gaag Nikki , 2013, « Men's involvement in gender equality – European Perspectives », *Gender and Development*, 21:1, p. 161-175.

Spivak Gayatri, 1988, « Can the Subaltern Speak? », in Cary Nelson and Larry Grossberg, eds. *Marxism and the interpretation of Culture*, U of Illinois, p. 271-313.

Thompson Hayley et Prügl Elisabeth 2015, *Gender experts and gender expertise. Results of a survey*, Programme on Gender and Global Change, Working paper, 8/2015, the Graduate Institute of Geneva.

Trépos Jean-Yves, 1996, *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF.

Verschuur Christine, 2010 (dir.), *Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements de femmes*, *Cahiers Genre et développement*, Genève/Paris, L'Harmattan.

Verschuur Christine et Destremau Blandine, 2012, « Histoire et récit ds mouvements de femmes et ds féminismes aux Suds », in *Revue Tiers Monde, Féminimes décoloniaux*, *Genre et développement*, n° 209, janv-mars, p. 7-18.

Weber Max, 1919, *Le savant et le politique*.

Weber Max, 1946, *Essais on Sociology*, trad. anglaise, Oxford University Press, p. 678.